# INVITATION

*A se réunir d'esprit et de coeur, à vivre dans la paix la plus sincère, la concorde et la plus parfaite union,*

## ADRESSÉE

*Au Citoyen* CLAUDE LE COZ; *aux Prêtres et aux Laïcs de sa Communion.*

« Quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous » des armes de lumière ». *Epit. aux Rom. c.* 13. *v.* 12.

DEPUIS dix ans, NOS BIEN-AIMÉS FRÈRES, nous gémissons sur votre séparation de l'Eglise catholique; depuis dix ans nous adressons des vœux au Ciel pour votre retour vers cette Eglise sainte, qui ne vous vit qu'avec la plus vive douleur sortir de son sein, et qui vous y rappelle sans cesse avec la tendresse la plus touchante! Serait-il donc arrivé ce moment heureux et si désiré de chacun de nous, où l'univers seroit témoin d'une réunion qui ferait notre bonheur et le vôtre, la joie de toute l'Eglise, la consolation de tous les fidèles, l'édification de ceux

qui ne professent pas la même religion que nous, ou qui ont cessé d'y croire.....? Ah! venez, nos très-chers Amis, venez vous jetter dans nos bras; ils sont ouverts pour vous recevoir avec la plus douce affection! Jamais nos cœurs ne cessèrent de vous aimer: toujours, et même au sein des plus grands maux, vous fûtes l'objet de nos sollicitudes; nos yeux, prêts de se fermer à la lumière du jour, tournaient encore vers vous leurs regards affaiblis; nos cœurs prêts de s'éteindre à tout sentiment, conservaient encore pour vous l'intérêt le plus pur et le plus ardent.

Il n'est aucun de nos concitoyens auquel nous ne portions le même attachement: tous les hommes, quels qu'ils soient, nous sont précieux et chers; il n'est pas un d'entr'eux qui ne soit un objet de notre sincère amitié, et pour lequel nous ne soyons prêts à faire tous les sacrifices possibles, à verser même jusqu'à la dernière goutte de notre sang, s'il était nécessaire.

Mais le Dieu de qui nous tenons l'exemple et le précepte de cette divine charité, nous ordonne de ne pas communiquer avec ceux qui n'auraient pas la même pureté et la même intégrité de foi que nous. S. Martin, pour empêcher l'effusion du sang, crut devoir communiquer pendant un seul instant, avec les Ithaciens, et cette complaisance momentanée lui valut bien des larmes de repentir. « S. Sulpice le raconte ainsi, et il ajoute :
» Au reste, sentant moins de grace et de
» facilité à délivrer des possédés, il nous
» avouait de temps en temps avec larmes,



» qu'il sentait une diminution de puissance » à cause de cette malheureuse communion, » où il s'était engagé, malgré lui, pour un » moment ». Fleury, hist. Eccl., tom. 4, page 558, édition de 1725.

Il nous commande, ce Dieu trois fois Saint, de reconnoître dans celui qui est le chef suprême de son Eglise, un pouvoir de juridiction, (*pasce agnós meos, pasce oves meas*, Joan. 21) qui en fait non-seulement un centre de communion et de catholicité, mais encore le pasteur général de tous les Chrétiens, l'Evêque des Evêques, le Prélat des Prélats, le Pasteur des Pasteurs, le Souverain, non-seulement du diocèse de Rome, mais de toutes les Eglises de la terre, le dépositaire des clefs, (*tibi dabo claves regni coelorum*. Matth. 16, ) le seul qui ait le droit de gouverner l'Eglise universelle, et de confirmer ses Fréres dans la foi, (*tu aliquando conversus confirma Fratres tuos*. Luc. 22.)

Il veut, ce Dieu que nous adorons, que nul ne s'ingère, même doué du plus grand zéle et de la plus grande capacité à remplir les fonctions de l'épiscopat et du sacerdoce, sans une mission authentique provenant de l'Eglise, ou avouée par elle, (*quomodò verò praedicabunt nisi mittantur*. Rom. 10.) Il veut que nous croyons à un seul pére de tous les hommes, qui est lui-même; à un seul rédempteur, qui est Jesus-Christ; à deux maîtres spirituels et souverains, Jesus-Christ et le Pape, vicaire de Jesus-Christ sur la terre; à deux fondemens de croyance,

l'Evangile et la tradition ; à une seule régle infaillible de notre foi, l'enseignement de l'Eglise universelle ; à plusieurs colonnes de vérité, l'Eglise, le souverain Pontife, les Evêques et les Prêtres enseignans la même doctrine venue des Apôtres ; à plusieurs signes d'alliance avec Jesus-Christ et son Eglise, la même Foi, la même Espérance, la même Charité, la participation aux mêmes Sacremens, la pratique des mêmes bonnes œuvres ; à une seule et véritable Eglise, formant l'unique société, où les membres qui la composent soient ou doivent être de véritables Frères, des hommes sincèrement unis par les liens les plus purs, les plus saints, les plus indissolubles ; à une seule famille en Dieu, son créateur, le genre humain, où tous ceux qui la composent, sont également appellés à l'héritage céleste, quoiqu'un grand nombre, malheureusement, ne puisse se flatter de le partager, parce qu'il s'en rend indigne par ses prévarications. Il veut enfin que nous croyons et pratiquions sans réserve, sans exception, sans restriction, non-seulement ce qui est contenu dans les trois symboles, mais encore tout ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine, nous a ordonné, nous ordonne, ou nous ordonnerait à l'avenir, de croire et de pratiquer ; que nous reconnoissions la hiérarchie de cette Eglise, et que nous soyons parfaitement soumis à son autorité et à celle de son chef visible, qui est et ne peut être autre que le Pontife de Rome.

Lorsque les Grecs se réunirent à l'Eglise

Romaine en 1439, il abjurèrent leurs erreurs, et souscrivirent le fameux Décret de réunion, dressé par le Concile de Florence, dont le dernier article est celui-ci : « Nous définissons » encore que le Saint Siége apostolique et le » Pontife Romain a la primauté sur toute la » terre ; qu'il est le successeur de S. Pierre, » prince des Apôtres, le véritable vicaire de » Jesus-Christ, le chef de toute l'Eglise, le » pére et le docteur de tous les Chrétiens, et » que Jesus-Christ lui a donné, en la personne » de S. Pierre, le plein pouvoir de paître, de » régler et de gouverner l'Eglise catholique et » universelle, ainsi qu'il est expliqué dans les » actes des Conciles écuméniques, et dans les » Saints Canons. » Hist. eccl. de Fleury, t. 22, p. 258 et 259, édit. in-12, de 1727.

Telle est aussi notre croyance : nous venons de vous en faire un détail circonstancié, clair et satisfaisant. Si vous voulez, nos très-chers Fréres, nous donner la même satisfaction, reconnaître vos erreurs, comme les Grecs, abjurer ces erreurs, vivre soumis d'esprit, de cœur et de conduite, à l'Eglise et à son chef suprême le souverain Pontife, quel obstacle nous arrêterait désormais pour accepter votre réunion, en attendant toutes fois la décision de nos maîtres communs sur cet article important? Avec quelle joie, au contraire ; avec quelle vive et pure jouissance ne vous recevrions-nous pas! Nous voulons bien ne pas attendre, à cette condition, que vous veniez vers nous ; nous volerons vers vous, portés sur les ailes de cette divine charité, dont nous désirons que les célestes flammes unissent à

jamais vos cœurs avec les nôtres. Comme le pieux et S. Alexandre, nous irons vous chercher nous-mêmes, pour vous ramener, en unissant nos actions de graces aux vôtres, à la grande, à la seule et véritable Eglise, qui ne consiste pas dans un édifice bâti par la main des hommes, mais qui est spirituellement formée par la main de Dieu lui-même. Renoncez donc enfin au régime, à l'absurdité de cette ancienne *constitution civile du Clergé*, réprouvée de Dieu et de son Eglise, regardée depuis plusieurs années, par le Gouvernement, comme indigne d'être au nombre de ses lois, et parfaitement abolie en conséquence.

Reconnoissez la nouveauté de l'Eglise particulière qui a été établie par cette constitution éphémère, et qui, par ce seul caractère de nouveauté, prouve contr'elle-même qu'elle n'est ni ne peut être la véritable Eglise : « *Quis unquàm hæresès instituit, nisi qui* » *se priùs ab Ecclesiae catholicae univer-* » *sitatis et antiquitatis consentione discre-* » *verit ? Quod ità esse, luce clariùs,* » *exempla demonstrant* ». *Vicent. Lirin. cap.* 34. Renoncez à tout cela, et notre réunion est faite ; nous serons à vous, et vous serez à nous. Si donc vous désirez la concorde, la paix et la réunion, faites le sacrifice de l'errèur, et venez jouir au milieu de nous, du bonheur de la vérité ! c'est ainsi que vous prouverez que vos vœux pour ce bien inestimable, sont sincères. Nous ne formerons plus qu'un seul esprit et une seule ame ; nous verrons avec joie s'accomplir en vous et en

nous, cette intéressante prière de J. C. : « Mon père, je vous demande qu'ils ne fassent » qu'un comme vous êtes en moi, mon pére, et comme je suis en vous ». Joan. 17. Alexandre réunit par ses puissantes exhortations le parti des Eustathiens...... et célébra cette réunion par une fête, dont on n'avoit point vu de semblable. Fleury. Hist. eccl. tom. 5. page 415, édit. in-12, de 1727.

Puissions-nous, par les nôtres, avoir prés de vous un aussi heureux succès ! Le beau jour que celui où nous aurons ce bonheur ! que ce soit celui d'aujourd'hui : Dieu veuille le permettre ou l'ordonner dans sa miséricorde; c'est le vœu le plus vrai, le plus ardent,

Nos trés-chers Frères,

De vos Fréres et sincères Amis en J. C., les Prêtres et les Fidèles Catholiques,

Rennes, 12 juillet 1800, ère chrétienne.